

## De l'usage d'un ministère de la Santé

### La Santé : une préoccupation majeure de nos concitoyens.

Une enquête IFOP de décembre 2022 met la santé comme thème prioritaire pour 83 % des Français. L'écrasante majorité (75 %) a confiance dans leur système de santé, mais souligne le manque de personnel soignant et les difficultés d'accès aux soins.

### La Santé : une mission de la Nation, une responsabilité de l'État.

La politique de santé est conduite dans le cadre d'une stratégie nationale de santé définie par le Gouvernement, dans des conditions fixées par décret en Conseil d'État (article 1 du Code de Santé Publique). Aujourd'hui, le ministère de la Santé et de la Prévention est chargé de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement dans les domaines de la santé publique et de l'organisation du système de santé.

### La Santé : un ministère dévalué parfois absent ou sous-estimé.

L'origine du ministère de la Santé remonte au ministère de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociale le 13 juillet 1920, le ministère de la Santé publique est créé à partir de ce dernier par la loi du 4 avril 1930. Il devient ministère de la Santé publique et de l'Éducation physique de 1934 à 1936. Pendant la Guerre, il se trouve rattaché à la Famille ou disparaît. Fin 1946, il fusionne avec le ministère de la Population, avant de prendre le nom de ministère des Affaires sociales en 1956, récupérant les attributions de Sécurité sociale rattachées précédemment au Travail.

Sous la cinquième République, le ministère de la Santé a été un ministère à part entière jusqu'en 1983 (sauf entre 1966 et 1969) et entre 2002 et 2010.

En dehors de ces périodes, il existe des secrétaires d'État ou des ministres délégués dont le rattachement des fonctions a beaucoup varié, le mot de « Santé » n'apparaissant parfois dans le titre d'aucun des ministères, au profit d'« Affaires sociales » ou de « Solidarité ».

### La Santé : un ministre paralysé.

Depuis la cinquième République, le ministre de la Santé (entre autres) n'a plus que très peu de poids politique. Il est un « exécutant de l'exécutif » qui d'ailleurs le double souvent d'un technicien de l'ombre pour le coraquer.

Pourtant, un grand espoir était né de voir nommé ministre de la Santé un PH, professionnel en première ligne de la permanence des soins à la tête du service d'urgence d'un hôpital public, et qui plus est président d'un syndicat membre de notre Intersyndicale APH.

La fonction précédemment occupée par le futur ministre était d'autant plus privilégiée que les services d'urgences sont un observatoire idéal



pour mesurer toute la dimension médico-sociale de la problématique « santé publique ».

Malheureusement, même si à la marge quelques mesures administrativo-techniques pertinentes (voir édito d'Yves Rébufat) ont été sauvées du marasme, durant le passage de François Braun au ministère aucun infléchissement politique propre à restaurer le service public hospitalier n'a été perceptible. L'antienne « c'est Bercy qui décide » est insuffisante pour justifier la paralysie et l'impuissance d'un ministre. Aucune voix ne s'est élevée depuis la rue de Ségur pour les dénoncer. Sans doute était-il bâillonné, ligoté ou du moins conscient de son affligeante incapacité à proposer des mesures radicales susceptibles de sauver un navire en perdition, compte tenu des conditions d'exercice que le château lui imposait.

J'avoue avoir souhaité la démission de François Braun. Non pas comme une exigence comminatoire, loin de là, mais comme un sursaut de fierté et de cohérence de sa part qui aurait manifesté sa désapprobation des conditions d'exercice auxquelles il était soumis. Et en prime, il aurait évité l'humiliation d'être débarqué le premier du gouvernement après douze mois d'exercice, remplacé par l'énarque Aurélien Rousseau, ancien directeur de l'ARS Île-de-France...

Mon désappointement est d'autant plus grand que la personne est estimable et sympathique. Aurait-il dû affirmer d'emblée son absence d'ambition politique comme il l'a fait ? Comme si participer à un gouvernement pouvait se passer de vision politique, au sens noble de politique, bien entendu, et non partisan.

Sous les anciennes Républiques, il était un dicton : la guerre est trop sérieuse pour en confier le ministère à un militaire. Nos confrères ministres de la Santé seraient-ils d'utiles alibis pour mener une politique qu'ils n'approuvent pas ?

*Richard Torrielli*